



FLASH ACTU

de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes

Crise des urgences : Agnès Buzyn annonce un accès direct aux kinésithérapeutes pour la lombalgie aiguë et les entorses de cheville



Pascale Mathieu, présidente et l'ensemble des élus du Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes se félicitent de l'annonce faite ce lundi 9 septembre par Madame Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé de permettre aux patients de bénéficier d'un accès direct aux kinésithérapeutes sous protocole de coopération pour les entorses de cheville et la lombalgie aiguë d'ici la fin de l'année 2019.

Cette décision honore ce long et opiniâtre travail entrepris depuis plusieurs années par la présidente de l'Ordre et les élus du Conseil national sur la question de l'urgence en kinésithérapie et de l'accès direct : séminaire avec les organisations professionnelles et les sociétés savantes, campagnes de communications, colloque « Osons l'accès direct » en octobre 2017.

Ce travail fructueux avec la ministre et son cabinet et les décisions qui en ont découlé vont permettre de valoriser les 97 000 professionnels reconnus comme acteurs autonomes et responsables de la chaîne de soins.

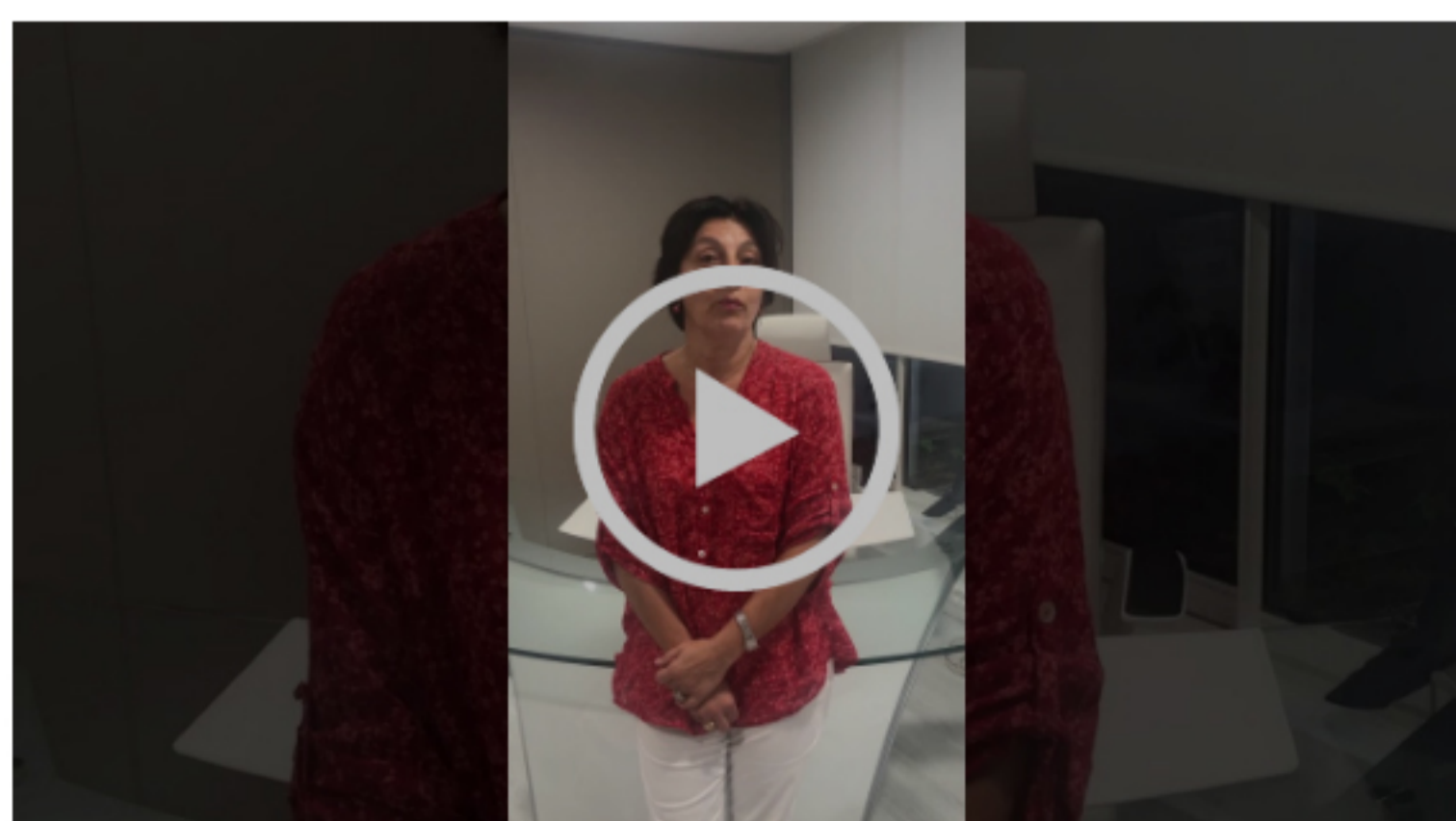
Les kinésithérapeutes doivent désormais s'impliquer avec dynamisme dans ces protocoles dont les premiers seront signés avant fin 2019, afin de participer au désengorgement des services d'urgence.

Et vous, qu'en pensez-vous ?

Adressez-nous vos réactions à aces.direct@ordremk.fr.

Elles nourriront notre réflexion sur la rédaction des protocoles.

Vidéo



Urgences et accès direct aux kinésithérapeutes.
Réaction de Pascale MATHIEU présidente du CNOMK.



Facebook

Twitter

LinkedIn